

COMITE DIRECTEUR
Réunion du jeudi 4 Mai 2017 à Socx

Réunion commune des membres des Comités Directeurs des Districts Flandre et Maritime Nord.

Maritime Nord

Président de séance : M. CAESTECKER Vincent

Présents: MM. CINCOTTA André - DESFONTAINE José - DEVOS Stéphane - LAFORGE Luc - LECOUTRE Julien - DECROIX Michel - MONIEZ Raymond - PIERRU Joël - ZUNQUIN Jean.

Assistent : Mme TROLLE Corinne (Directrice Administrative) - MM. CHRETIEN Dominique (Président de la Commission des Arbitres) - THOORIS Wilfried (Conseiller Technique Départemental) - KUEHN Ludovic (Conseiller Départemental en Football d'animation).

Excusés : MM. GUERLUS Kenny - MISEROLE Francis - VERDOUCQ Vincent.

Flandre

Présents : Mmes Bénédicte GUFFROY - Marie Christine MATHIEU - Stéphanie SINNAEVE - MM. Patrick DAMAY - Jean-Paul DELPORTE - Yves HENNION - Jean-Pierre RIBREU - Philippe VALLE - Michel VANNESTE.

Assistent : MM. Eric ENTE (Président de la Commission des Arbitres) - Thierry HOCQUAUX (Directeur Administratif).

Excusés : MM. Jocelyn ALEXANDRE - Antonio CONTRAFATTO - Frédéric DELMOTTE - Claude DUMONT - Xavier FLEURY - Lionel TREHAUT - Fabrice VANNESTE - Jean Jacques VLAEMINCK - Ali HELAL (Conseiller Technique Départemental)

Vincent CAESTECKER, président délégué, accueille les membres des deux comités directeurs Flandre et Maritime Nord qui composent le Comité Directeur Transitoire jusqu'au 1^{er} juillet 2017, date de l'assemblée générale électorale.

Il excuse tout d'abord Xavier FLEURY, hospitalisé, à qui il souhaite au nom de tous un prompt et complet rétablissement.

Les membres du Comité Directeur souhaitent à Ali HELAL un rapide et complet rétablissement.

Il excuse enfin les autres membres absents.

En préambule:

Approbation du PV de la réunion du Comité Directeur du District Flandre du Lundi 27 Février 2017 paru à l'Officiel Flandre n°533 du 6 Mars 2017 par les membres du Comité Directeur du District Flandre.

Le quorum des membres présents n'étant pas atteint conformément aux statuts du District Flandre, l'approbation du compte rendu de la réunion du lundi 27 Février 2017 sera proposée lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Approbation du PV de la réunion du Comité de Direction du District Maritime Nord du Jeudi 6 Avril 2017 paru au BO sur le site le 3 Mai 2017 par les membres du Comité de Direction du District Maritime Nord.

Luc LAFORGE intervient pour souligner l'exactitude du compte rendu mais regrette de ne pas avoir eu les réponses aux questions posées sur le comité départemental.

Le Président délégué demande l'approbation du PV.

Pour : 9

Contre : 1

Le Comité Directeur adopte le compte rendu de la réunion du jeudi 6 Avril 2017 qui devient procès-verbal.

Vincent CAESTECKER donne aux membres des informations aux niveaux : fédéral, régional et district.

Fédéral :

Il évoque les élections du bureau du BELFA le 13 mai 2017, avec une seule liste, celle de M. Marc DEBARBAT.

Il sera également questions de propositions de modifications des règlements généraux pour l'Ag de la FFF le 24 Juin 2017.

Il informe les membres de la tenue d'une réunion destinée aux présidents des commissions d'Appel et de Discipline le lundi 12 juin 2017 à la FFF et d'un séminaire des Présidents des Arbitres le dimanche 25 juin 2017 à la FFF.

Régional :

Voir point 7.

District :

Il évoque le LABEL JEUNES avec deux dossiers dont un favorable pour le club de Leffrinckoucke. Ce dernier recevra également le label bronze féminin.

2 dossiers ont été transmis par le comité à la commission d'Ethique pour suite à donner.

Ce vendredi 5 mai à 18h00 au district Maritime Nord, réception « remise des écussons aux nouveaux arbitres ».

1. Point sur les Assemblées Générales des 27 et 29 Avril 2017.

Le DISTRICT DES FLANDRES est né !

Un moment historique suite à l'adoption de la fusion et du traité de fusion par les clubs du District Maritime Jeudi 27 Avril 2017 à 68% et par les clubs du District Flandre ce Samedi 29 Avril 2017 à 81% !

Prochaine étape: L'Assemblée Générale Elective qui se déroulera le Samedi 1er Juillet 2017 à Hazebrouck.

L'appel à candidature sera lancé très prochainement.

2. Résolution confirmant les membres du bureau transitoire du District Des Flandres de Football.

Vincent CAESTECKER demande, selon l'ordre du jour établi dans le cadre du processus de fusion l'approbation de la résolution ci-dessous.

Extrait du projet de traité de fusion

5.4 Périodes transitoires

5.4.1 Bureau

Membres du bureau transitoire

Le District FLANDRE devenu District des FLANDRES DE FOOTBALL prend l'engagement de faire adopter par son Comité de Direction, au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la Date de Réalisation de la Fusion, une résolution confirmant que les membres suivants seront membres du bureau du District des FLANDRES DE

FOOTBALL entre la Date de Réalisation de la Fusion et jusqu'à la date de l'Assemblée générale électorale prévue le 1er juillet 2017 et au plus tard le 30 septembre 2017 :

Nom	Fonction
FLEURY Xavier	Président
CAESTECKER Vincent	Président Délégué
VANNESTE Michel	1er vice-président
SINNAEVE Stéphanie	2ème vice-président
HENNION Yves	Secrétaire Général
PIERRU Joël	Secrétaire Général
VALLE Philippe	Trésorier
MISEROLE Francis	Trésorier
VANNESTE Fabrice	Trésorier adjoint

Le Président délégué demande l'approbation de la résolution.

Pour : 14

Contre : 4

Abstention : 1

Le Comité Directeur adopte la résolution.

3. Résolution confirmant la prolongation des mandats des membres des commissions régaliennes. (Intégration des membres du DMN dans les commissions du District Flandre).

Membres des commissions disciplinaires et autres commissions

Le District FLANDRE devenu District des FLANDRES DE FOOTBALL prend l'engagement de :

- faire adopter par son Comité de Direction, au plus tard dans les quinze (15) jours à compter de la Date de Réalisation de la Fusion, une résolution confirmant que les membres des commissions disciplinaires (de première instance et d'appel) du District MARITIME seront membres de la commission disciplinaire du District des FLANDRES DE FOOTBALL pour les faits survenus jusqu'au 30 juin 2017. Ces membres seront plus particulièrement chargés de juger les faits disciplinaires commis par tout licencié d'un club affilié au District MARITIME, antérieurement à la fusion. Il en sera ainsi également pour les membres de toute commission (autre que disciplinaire) de chacun des Districts ;
- nommer les nouveaux membres des commissions disciplinaires (de 1ère instance et d'appel) et de toute commission (autre que disciplinaire) pour les saisons 2017/2018 et les deux suivantes et plus généralement nommer les nouveaux membres de toute autre commission, dont le mandat courra alors jusqu'au renouvellement intervenant à l'issue du mandat de l'instance dirigeante du District des FLANDRES DE FOOTBALL.
- La commission de surveillance des opérations électorales du District des FLANDRES DE FOOTBALL au jour de l'AG électorale de celui-ci, sera constituée des membres des commissions de surveillance des opérations électorales de chacun des Districts à la date de réalisation de la Fusion.

Cette résolution concerne les commissions de Discipline, d'Ethique et d'Appel.

Le Président délégué demande l'approbation de la résolution.

Le Comité Directeur adopte la résolution à l'unanimité.

Selon les éléments en notre possession, il faudra également nommer un correspondant CNIL.

4. Le logo du district des Flandres de Football => consultation.

Plusieurs Logos sont proposés aux membres présents qui votent majoritairement pour un des modèles présentés.

5. Le fonctionnement comptable durant la période transitoire, quel compte en banque ?

Rien ne change jusqu'au 30 juin 2017.

Le District Maritime Nord doit faire une clôture comptable au 30 avril 2017.

6. Partage des propositions du Groupe de Travail "commission des arbitres".

Après plusieurs réunions, la grande question qui reste en suspens est de savoir qui désignera les arbitres du District des Flandres et comment.

Les arbitres D1 seront ils désignables dans tout le district une ou deux fois par saison ?

Y aurait-il un désignateur pour les D1, un désignateur pour les D2, D3, par secteur ?

Eric ENTE s'interroge sur les championnats seniors du Dimanche matin.

Dominique CHRETIEN revient sur le pot commun pour les arbitres officiant en D1, D2, D3 (et D4 en Maritime Nord).

7. Point sur le Conseil de Ligue.

Le Président délégué informe des décisions régionales :

Le club de CALAIS CRUF va séparer les masculins et les féminines avec création d'un club spécifique féminin.

Championnats : Fin 2017/2018, le District des Flandres aura 6 montées de D1 en R3.

Coupes : Il a été décidé une seule coupe pour les Seniors et une seule coupe par catégorie pour les Jeunes.

Un débat est ouvert concernant l'ouverture de la coupe de la Ligue aux équipes de Districts à condition qu'ils aient participé à la Coupe de France.

AG FFF : La Ligue recherche des bénévoles pour l'organisation de l'AG fédérale du 24 Juin 2017 à Amiens, les personnes intéressées doivent candidater par mail auprès de M. Thierry JANAS, Directeur général Adjoint de la Ligue de football des Hauts de France.

Tournée d'été: Le planning est établi avec 35 journées prévues !

PH : Le club de Calais CRUF ne payant pas les arbitres, il a été décidé de déprogrammer leur match. Luc LAFORGE regrette que les présidents des clubs concernés ne soient pas prévenus.

Comptabilité: Le solde des 15 clubs les plus importants débiteurs au 02/05/2017 est de 75.000 €.

Gratuité : La Ligue informe que la 1^{ère} licence est gratuite (de ce fait pour tous les U6) et demande d'en faire la communication vers les clubs.

Futsal : Douai déclare forfait général pour son équipe A ce qui entraîne le forfait des équipes B et C.

Commissions : Un appel est lancé pour composer les 27 commissions régionales. Le Président délégué invite les personnes intéressées à se rapprocher de lui pour s'inscrire.

Centre Technique Régional d'Amiens : Fernand DUCHAUSSOY a présenté deux scénarios pour le futur centre technique.

Le premier avec un amphithéâtre de 180 places, 80 chambres et 4 vestiaires.

Le second avec un amphithéâtre de 180 places, 40 chambres et 3 vestiaires.

8. Décision concernant le maintien ou non d'une coupe District pour les clubs évoluant en Ligue ?

Il est tout d'abord rappelé que cette coupe de district pour les équipes de Ligue avait été créée pour préserver l'équité avec les autres districts qui avaient une telle coupe sur laquelle les clubs pouvaient faire purger les matches de suspension à leurs joueurs.

Le Président délégué demande l'avis des membres du Comité.

12 membres sont pour conserver cette coupe si les autres districts ont une coupe similaire.

7 membres sont pour stopper complètement cette coupe même si les autres districts ont une coupe similaire.

9. Quel journal/quelle communication demain et sous quelle forme ? Officiel Flandre - BO du DMN - District Foot Mag...

Le Président délégué évoque la Communication de Demain pour le District des Flandres. Il explique qu'il existe actuellement l'Officiel Flandre, le BO du Maritime et Foot Mag.

Foot Mag: Bénédicte GUFFROY demande comment se passe la relecture du Foot Mag. Le Président délégué explique que c'est l'interviewé qui lit et rectifie l'article qui le concerne avant parution.

Le coût de Foot Mag est de 1200 € par exemplaire multiplié par 10 numéros par saison avec possibilité d'encart publicitaire facturés aux annonceurs.

Il s'agit d'un journal que les abonnés reçoivent de manière numérique.

L'Officiel Flandre: Il paraît chaque semaine le vendredi, il s'agit d'un journal numérique dans lequel les clubs peuvent consulter les PV (hors contentieux) et des informations générales et spécifiques sur les actions des clubs.

Le BO du DMN: Il paraît chaque semaine le mercredi, il s'agit d'un journal numérique qui reprend tous les nouveaux PV (hors contentieux).

10. La dématérialisation de la Demande de Licence (DL) et de la Licence.

Les vidéos reçues via "Réseau Bleu" sont diffusées aux membres du Comité Directeur. Les membres disent leur inquiétude sur les procédures lourdes pour les clubs, sur le manque d'information et sur la précipitation dans la mise en place de tels bouleversements pour les clubs.

Le Président délégué informe que lors de l'Assemblée fédérale, Xavier FLEURY était intervenu pour expliquer que les districts sortaient à peine des formations à la FMI et avait demandé le report d'un ou deux ans de la dématérialisation. Suite à cette demande, il y avait eu un vote et 61 % des présents ont voté pour l'application immédiate.

Une précision néanmoins, la dématérialisation de la demande de licence n'est proposée que sur volontariat.

Tour de table

Ludovic KUEHN (DMN) informe sur la finale régionale U13 qui s'est déroulée à Marck en Calaisis avec la qualification du LOSC qui ira à Capbreton, Dunkerque terminant 5^{ème}, Boulogne terminant 1^{ère} chez les féminines.

Wilfried THOORIS (DMN) informe sur la finale régionale d'entrée au pôle espoirs de Liévin. Il évoque la triangulaire U14 qui s'est déroulée à Lille Blois Blancs entre l'Escaut, la Flandre et le Maritime Nord. Concernant la sélection U15 régionale à Houlgate, 5 joueurs ont été sélectionnés "pré France".

Joël LECOUTRE (DMN) informe que la finale de coupe U15 opposera STEENVOORDE à NORPEEN, que la finale U18 opposera STEENVOORDE à BOURBOURG ou GRANDE SYNTHÉ. Concernant la communication de demain, il souhaite conserver le BO du DMN et l'Officiel Flandre.

Michel DECROIX (DMN) souhaite également conserver le BO du DMN et l'Officiel Flandre.

Stéphane DEVOS (DMN) informe que la commission d'Appel a encore un dossier du club de Wormhout.

André CINCOTTA (DMN) informe qu'il n'a pas de problème particulier avec la commission de Discipline où tout se passe bien pour le moment.

Dominique CHRETIEN (DMN) précise que la réunion du 16 mai est bien maintenue avec les membres de deux commissions des Arbitres

Yves HENNION (DF) informe que nous en sommes aux ½ finales en coupes jeunes. Il ajoute qu'il faut définir les dates et lieux des réunions de secteur pour rencontrer les clubs au sujet des compétitions jeunes. Concernant la communication de demain, il souhaite un mix du BO du DMN et de l'Officiel Flandre.

Joël PIERRU (DMN) ne constate pas de souci particulier pour cette fin de championnat.

Luc LAFORGE (DMN) souhaite également conserver le BO du DMN et l'Officiel Flandre. Il attire l'attention des dangers en cas de DL mal remplies si on passe à la DL dématérialisée.

Bénédicte GUFFROY (DF) informe que le tirage au sort des ¼ de finales des coupes seniors du District qui s'est déroulée en présence des clubs qualifiés et des sponsors. Les finales auront lieu comme suit: le 17 juin à Mouvaux, finales Christian Duhamel, Féminines à 11 et René Dumont, le 18 à Templemars, Finales Lucienne et André Bourgeois, Féminines à 7 et Henri Hiltl, le 10 Juin, finales Vétérans et Jacques Debuck. Elle informe également sur le rassemblement U6F-U9F retour avec l'Artois le dimanche 14 mai au stadium avec la participation du Losc. Prochains rassemblements U6F/U9F les 11 et 25 juin avec +/- 50 filles attendues + les filles non licenciées. Elle termine en regrettant les trop nombreux soucis en championnat féminin cette saison.

Patrick DAMAY (DF) informe sur le nombre de dossiers Juridiques en Commission d'Appel. Concernant la communication de demain, il souhaite conserver le BO du DMN et l'Officiel Flandre.

Raymond MONIEZ (DMN) souhaite conserver le BO du DMN et l'Officiel Flandre.

Marie Christine MATHIEU (DF) souhaite conserver le BO du DMN et l'Officiel Flandre.

Michel VANNESTE (DF) informe, en qualité de président de la commission Discipline Seniors et Juridique qu'il y a beaucoup de travail en cette fin de saison, la commission de discipline étant passée à deux réunions par semaine. Il rappelle que nous travaillons avec le Logiciel Admifoot qui permet de vérifier la qualification de tous les licenciés. Il souhaite conserver le BO du DMN et l'Officiel Flandre.

Jean-Pierre RIBREU (DF) souhaite conserver le BO du DMN et l'Officiel Flandre.

Philippe VALLE (DF) souhaite conserver le BO du DMN et l'Officiel Flandre. Il demande également à être intégré dans la "boucle" de toutes les informations liées à la comptabilité. Il informe les membres présents que le contrat Admifoot court jusqu'en juin 2019 et non 2017 et explique qu'une décision devra être prise concernant son utilisation par les clubs du Maritime.

Stéphanie SINNAEVE (DF) souhaite conserver le BO du DMN et l'Officiel Flandre mais demande pourquoi faire payer l'Officiel Flandre.

Jean Paul DELPORTE (DF) demande s'il est prévu dans les règlements que les clubs de D1 (district 1) sont obligés d'avoir sur le banc un éducateur diplômé. Il lui semble que le premier souhait était un BMF mais que le conseil de Ligue aurait décidé un CFF3. Dans ce cas, il conviendrait de créer une commission des Educateurs dans le District des Flandres.

Le Président délégué
Vincent CAESTECKER